

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GARAGE AUTO LAGUNAIRE » en abrégé « G.A.L
»

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN ABATTA GUINEE
LOT 79 ILOT 64 BP 553 CIDEX 03, Lot 79, Ilot 64

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09/06/2023 reçus par Me kouassi Loukou, et enregistrés au CEPICI le 07/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARAGE AUTO LAGUNAIRE » en
abrégé « G.A.L »

Objet : La Société a pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE, dans tous les Etats régis par l'Acte Uniforme et dans tous les pays ou territoires étrangers hors OHADA :

- ? Mécanique générale ;
- ? Tôlerie ;
- ? Electricité ;
- ? Peinture.

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes les entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société ou pouvant être rattachées directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN ABATTA GUINEE

LOT 79 ILOT 64 BP 553 CIDEX 03, Lot 79, Ilot 64

Dirigeant(s) M KANATE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08356 du 27/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55374/GTCA/RC/2023 du 27/07/2023

